

Le 9 novembre 2016

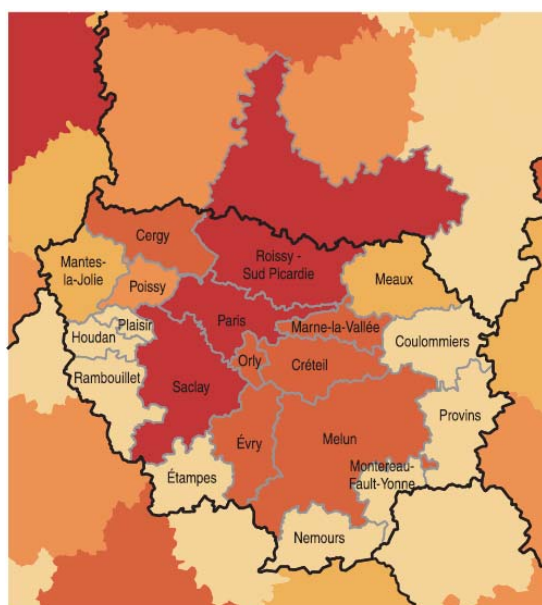
Communiqué de presse

Le centre de l'Île-de-France attire des emplois et la périphérie des actifs

Un des leviers du développement des territoires réside dans leur capacité à attirer des ressources extérieures. Cette capacité peut être mesurée par l'arrivée d'emplois et de résidents permanents ou temporaires.

En Île-de-France, les emplois et les actifs qualifiés s'installent principalement au centre de la région sous l'influence de la métropole parisienne. La périphérie accueille de nombreux résidents s'installant en dehors de leur zone de travail : les « navetteurs ».

La zone d'emploi de Paris attire, plus qu'ailleurs en France, des emplois créés par des centres de décision étrangers. Celle de Saclay accueille à la fois des emplois, notamment qualifiés, et des navetteurs. La zone d'emploi de Marne-la-Vallée se distingue par sa forte attractivité touristique.



1 Cinq types de zones d'emploi selon leur taille

Répartition des zones d'emploi (ZE) selon leur taille	ZE France	dont Ile-de-France
Groupe 1 : moins de 35 000 emplois	154	8
Groupe 2 : 35 000 à 70 000 emplois	69	2
Groupe 3 : 70 000 à 125 000 emplois	48	1
Groupe 4 : 125 000 à 230 000 emplois	34	6
Groupe 5 : 230 000 emplois ou plus	16	3

Retrouvez l'étude sur : www.insee.fr

Contacts presse :

Insee Ile-de-France : Éric BONNEFOI - 01 30 96 90 51
courriel : eric.bonnefoi@insee.fr